

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

École :	SCHIRRHEIN - SCHIRRHOFFEN	Date :	19/10/23
Commune :	SCHIRRHEIN	Conseil d'école n°	1
Heure de début :	18 h 00	Heure de fin :	19 h 10

Présence

Le directeur, la directrice – coordonnatrice du conseil d'école :					
Mme SCHWETTA Blandine				Présente	
les autres membres du conseil d'école :					
M SCHOTT Patrick	Maire de Schirrhein	ABS EXC	Mme HEITZ Christine	Maire de Schirrhoffen	ABS EXC
M DOLT	Adjoint au maire Schirrhoffen	Présent	Mme SCHNEIDER Mireille	Conseillère municipale Schirrhein	Présente
M DRATSCHMIDT Nicolas	Parent d'élève	ABS	Mme METZINGER Tiffany	Parent d'élève	Présente
Mme MUNSCH Manon	Parent d'élève	ABS EXC	Mme QUESSADA Anne	Parent d'élève	ABS EXC
M ROYER Jérôme	Parent d'élève	Présent	Mme SCHNEIDER Anaïs	Parent d'élève	Présente
Mme SYSOUVANH Marie	Parent d'élève	Présente	Mme THIL Rachel	Enseignante	Présente
Mme PERRIN Anne Sophie	Enseignante	Présente	Mme SCHENCK Estelle	Enseignante	ABS EXC
Mme BACQUET Laetitia	Enseignante	Présente	Mme BALBIERER Nadia	Enseignante	Présente
Mme HUNSICKER Léa	Enseignante	Présente	Mme KRAEBIHL Megane	Enseignante	ABS EXC
Mme JEUCH Karine	Enseignante	ABS EXC	M SILBER Tom	Enseignant	Présent
Mme RAICHLE Véréna	Enseignante	Présente			

Ordre du jour

- Accueil et tour de table
- Élections des parents d'élèves : résultats
- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 14 juin 2023
- Horaires école
- Modification du règlement de l'école : plan phARe
- Modalités d'évaluations et bilan des évaluations nationales CP, CE1 et CM1
- Sécurité
- Vie de l'école
- Points divers

Accueil et tour de table : La directrice accueille les personnes présentes et excuse Mme HEITZ (maire de Schirrhoffen), Mme MUNSCH (parent d'élève), Mme QUESSADA (parent d'élève), Mme KRAEBIHL (enseignante). Elle propose de faire un tour de table pour que chacun se présente.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme BALBIERER, enseignante, s'est proposée volontaire pour ce conseil, la prochaine fois ce sera au tour d'un des parents d'élèves.

Élections des parents d'élèves : résultats Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023. Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance comme décidé lors du conseil d'école extraordinaire de ce début d'année scolaire. Il y avait 242 inscrits, 200 ont voté. Nombre de suffrages exprimés 194. Le taux de participation est de 82,64%. Les 6 sièges ont été pourvus et il y a une suppléante. On note une légère baisse par rapport à l'année précédente. De nom-

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

breuses enveloppes sont revenues non signées malgré les explications données par la notice distribuée avec le matériel de vote. Les enseignantes les ont redonnées mais elles ne sont pas toutes revenues.

Approbation du compte rendu du conseil d'école du 14 juin 2023 :

Approbation du compte rendu du conseil d'école du mois de juin : approuvé 6 voix pour et 8 abstentions.

Horaires de l'école :

La directrice rappelle les horaires de l'école : 8 h 20 – 11 h 50 et 13 h 35 – 16 h 05. Le matin et l'après-midi un accueil de dix minutes est mis en place soit de 8 h 10 à 8 h 20 et de 13 h 25 à 13 h 35. Il est impératif que les élèves soient à l'heure afin de ne pas perturber l'organisation de l'école notamment la classe de CM2 dont la directrice a la charge.

De plus, depuis les événements du vendredi 13 octobre, la France est passée en protocole URGENCE ATTENTAT , ce qui se traduit par un renforcement de la sécurité des établissements scolaires. Dans notre cas, le portail est verrouillé dès la fin des accueils. Les parents doivent désormais appeler pour que l'on vienne leur ouvrir. Il n'y a pas de secrétariat ou de personnel dédié à cette mission, de ce fait c'est la directrice qui doit laisser sa classe pour venir ouvrir. De plus, il a été constaté que les parents laissent leurs enfants seuls et repartent sans s'assurer que les élèves soient entrés dans l'établissement. Il est rappelé qu'il est de leur responsabilité de veiller à ce que leurs enfants soient dans l'école.

Approbation du règlement de l'école : L'année dernière, le conseil d'école avait modifié le règlement afin d'y inclure le plan de lutte contre le harcèlement. La directrice propose de modifier le texte afin qu'il soit plus explicite. Au lieu de :

Dispositif pHARe : L'école adhère à la charte du dispositif pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école. L'équipe des enseignants, en lien avec le pôle ressource de circonscription, appliquera le protocole de lutte contre le harcèlement pHARe à chaque fois que cela sera nécessaire tout en respectant la confidentialité de mise.

Noter :

Dispositif pHARe : En référence à l'article R.411-11-1 du décret n°2023-782 du 16 août 2023, les élèves doivent être préservés de tout comportement intentionnel et répété faisant peser sur eux un risque caractérisé sur leur sécurité ou leur santé. Pour ce faire et afin d'éviter que certaines tensions entre élèves ou situations d'intimidation ne s'installent, des actions conservatrices seront mises en œuvre suivant le protocole départemental pHARe.

L'école est engagée dans le programme Phare. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant les entretiens individuels ou collectifs réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.

Vote : l'insertion de ce nouveau paragraphe dans le règlement de l'école est voté à l'unanimité.

Le règlement est disponible sur le site de l'école.

Modalités d'évaluation et bilan évaluations nationales :

Avant d'aborder ce point, la directrice rappelle la répartition pédagogique de cette année :

CP : Mme PERRIN : 20 élèves

CE1 : Mme SCHENCK : 22 élèves

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

CP/CE1 : Mme BALBIERER (les lundis, jeudis et vendredis) et Mme BACQUET (les mardis) :
18 élèves : 9 CP et 9 CE1.

CE2 : Mme THIL : 25 élèves

CM1 : Mme KRAEBIHL (les lundis et mardis) et Mme HUNSICKER (les jeudis et vendredis) : 26 élèves

CM2 : Mme SCHWETTA (deux mardis sur trois, les jeudis et vendredis) et M SILBER (les lundis et un mardi sur trois) : 33 élèves

Évaluations annuelles : le LSU sera à nouveau par semestre. Période 1 : du 04/09/2023 au 04/02/2023
Période 2 : du 05/02/2023 au 06/07/2023.

Bilan des évaluations nationales : Depuis cette année, en plus des évaluations de CP et de CE1, il a été mis en place des évaluations nationales au niveau des CM1.

Mme PERRIN : Certaines conditions de passation des évaluations sont difficiles car très cadrées. Dans la classe on note 5 élèves à besoin en français et 12 fragiles : les erreurs viennent de l'inversion des lettres b et d ainsi que d'une confusion entre phonème et syllabe. En mathématiques : 4 élèves sont à besoin et 10 fragiles : c'est la résolution de problèmes qui est pointé du doigt. Mme PERRIN prendra attache avec Mme ROSIO, enseignante des grandes sections afin de discuter de ces points. L'enseignante conclue qu'il n'y a pas d'élèves en grande difficulté et que dans l'ensemble elle retrouve le même profil que les années précédentes.

Mme BALBIERER / Mme BACQUET : aucun élève à besoin dans la classe. En CP : 3 sont notés fragiles en mathématiques et en CE1 : 7 sont notés fragiles en mathématiques et 2 en français. L'enseignante conclue que le niveau général est très bon.

Mme HUNSICKER / Mme KRAEBIHL : La majorité de la classe est fragile en français et en mathématiques : 23 en français notamment sur la fluence, c'est à dire la lecture et 21 en mathématiques. Des groupes d'APC vont tourner afin de répondre au mieux aux besoins.

Un parent d'élève demande depuis quand il existe des évaluations. Mme PERRIN répond que pour les CP il y avait auparavant des évaluations académiques et qu'elles ont été remplacées par des évaluations nationales il y a quelques années (2017). Les évaluations de CP se font en deux temps : à la rentrée et en janvier. Pour les évaluations CE1 elles ont aussi été mises en place en 2017 mais ne se font qu'à la rentrée. Celles de CM1 existent en tant que telles depuis cette rentrée et elles aussi n'ont lieu qu'à la rentrée.

Sécurité :

Le premier exercice incendie a eu lieu le 18 septembre 2023 à 11 h 30.

L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont sortis dans le calme et se sont rangés au point de rendez-vous sur le parking de l'école. La sonnerie a bien été entendue par tous. Les portes et les fenêtres ont été fermées dans toutes les classes.

Exercice PPMS Attentat - Intrusion prévu initialement le 17 octobre 2022 à 11 h 20 a été reporté à une date ultérieure suite aux événements qui se sont produits le 13 octobre 2023.

Mi septembre, la gendarmerie est venue faire une visite de l'établissement pour contrôler la sécurité et donner des conseils en matière de Plan Particulier de Mise en sûreté. Il en est ressorti les points suivants :

-Suites aux travaux de voirie, des câbles électriques sont en contact direct avec le grillage de l'école voire même accrochés au grillage. Un problème de sécurité majeur est détecté à ce niveau. Monsieur SCHIMMER a contacté le chef des travaux pour une mise en sûreté.

-Le bâtiment est démunie de plan d'évacuation. Ces derniers sont obligatoires dans les établissements de ce type. Mme SCHWETTA en relation avec M SCHIMMER a établi de nouveaux plans d'évacuation.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

-L'accès à l'école se fait actuellement par la passerelle provisoire, mais le verrouillage du portillon n'est pas effectif en l'absence de visiophone et de déverrouillage à distance. Une intrusion dans la cour est inévitable à ce stade. Mme SCHWETTA a demandé, comme cela avait été évoqué il y a deux ans lors d'une réunion, la possibilité d'avoir un visiophone au niveau du portail et de profiter des travaux du périscolaire pour mutualiser ce visiophone avec le futur périscolaire comme cela se fait dans de nombreuses écoles notamment celles d'Haguenau.

-L'architecture du bâtiment fait qu'il présente de nombreuses fenêtres qui donnent un visuel libre sur les classes. Une obturation du grillage côté Mairie permettrait de couper ce visuel direct et retarder ou dissuader tout acte malveillant. La directrice demande aux représentants des mairies la possibilité d'évoquer cela en conseil municipal.

-Le déclenchement de l'alerte intrusion se fait par sifflet ou corne de brume. Une alerte par messagerie instantanée (informatique ou type whatsapp) serait à mettre en place. La directrice demande la mise en place d'un système couplé à la sonnerie de l'école.

-Des produits des malles PPMS sont périmés. Le remplacement de ces derniers a été effectué.

Autre point en matière de sécurité : entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, les travaux du périscolaire vont engendrer un changement d'entrée pour les élèves. Celle-ci se fera par la rue des écoles. Il est rappelé que les parents doivent se garer sur le parking de la salle de sport et faire le tour en empruntant la voie multimodale. Un prospectus expliquant cela a été distribué et collé dans les cahiers de liaison des élèves. Le parking sur le côté de l'établissement est réservé aux enseignants. La rue des écoles sera interdite à la circulation et au stationnement.

Au sujet de la voie multimodale, l'équipe enseignante demande la mise en place d'un panneau précisant que les personnes circulant à deux roues au moment des entrées et sorties de classe, mettent pied à terre : plusieurs accrochages ont déjà eu lieu.

Les représentants des parents d'élèves évoquent le fait que certaines personnes se garent dans le virage devant la bibliothèque sur le passage piéton (trottoir traversant). Mme THIL rappelle qu'il était question, il y a quelques années, de créer un sentier sécurisé le long de la forêt mais que l'idée a été abandonnée. Mme SCHNEIDER et M DOLT, élus des communes, proposent de mettre en encart dans les bulletins municipaux.

Vie de l'école

Projets de classe :

Mme PERRIN et Mme BALBIERER : classe Poney du 27 au 31 mai 2024 au Haras de Bischwiller.

Mme SCHENCK et Mme SCHWETTA classe cirque du 21 au 24 mai 2024 à Graine de cirque à Strasbourg

Cycle basket : en collaboration avec le cercle Saint Nicolas qui met gracieusement à disposition de l'école un éducateur sportif. Chaque classe bénéficiera ainsi de 10 séances d'initiation au basket. L'équipe enseignante remercie le cercle Saint Nicolas.

Expo association Reg'arts : comme chaque année, les élèves de l'école de Schirrhein Schirrhoffen ont participé à l'exposition de l'association Reg'arts les 14 et 15 octobre 2023 avec une œuvre collective par classe.

Cérémonie du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CM1 et CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre. Ils chanteront avec la chorale de Schirrhein Schirrhoffen. Une répétition sera organisée avec monsieur Steinbach.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

Cycle Piscine : Toutes les classes bénéficieront d'un cycle piscine cette année.

Les enseignants rappellent que les séances ne peuvent avoir lieu que si le taux d'encadrement est respecté et appellent aux bonnes volontés pour passer les agréments nécessaires et être bénévoles pour une ou plusieurs séances.

La directrice remercie la mairie de Schirrhein pour la prise en charge du transport en bus.

Toutes les classes iront visiter l'exposition de photos sur la faune et la flore après les vacances : la date n'est pas encore définie.

Coopérative scolaire :

Depuis que la coopérative scolaire est facultative, on observe une baisse des dons des familles.

Cette année, comme l'année dernière, plus d'un tiers des familles n'ont pas participé.

La directrice rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les sorties scolaires ainsi que le petit matériel commun ou encore l'achat de livres ou de matériel pédagogique destiné aux élèves. Sa seconde ambition est de financer des actions de solidarité, de façon à ce qu'aucun enfant ne soit exclu d'une activité pour raisons financières.

Demande de travaux :

Tous les petits travaux demandés depuis la rentrée ont été réalisés. La directrice remercie les mairies pour leurs investissements financiers et les personnels municipaux pour leur réactivité.

Il reste un chantier qui n'est toujours pas réglé celui de la sonnerie : l'année dernière des hauts parleurs ont été installés mais le problème semble venir du dispositif en lui-même. Malgré les nombreuses interventions de M SCHIMMER, la sonnerie n'est toujours pas fonctionnelle. L'équipe enseignante demande à ce que la sonnerie soit fonctionnelle au plus tôt. La directrice rajoute, que comme évoqué précédemment, la mise en place d'une sonnerie couplée à un dispositif PPMS serait assurément un bon investissement.

Question des élus : qui la déclenche ? Mme SCHWETTA répond que c'est en général la directrice. Mais il est vrai que dans le cas d'une intrusion, il serait bon que tout personnel puisse la déclencher, d'où la proposition des élus de voir pour une solution allant dans ce sens.

Pour ce qui est de la cour, la directrice demande plusieurs choses :

- une qui relève de la sécurité c'est l'occultation du grillage donnant sur la rue des écoles.
- une qui relève du plan climat : la mise en place de végétation dans la cour, notamment le long du bâtiment afin de créer des îlots de fraîcheur et d'empêcher une surchauffe supplémentaire des murs du bâtiment. Pour rappel, l'année dernière, les deux derniers jours, il était quasi impossible de circuler dans la cour car le macadam fondait littéralement. La directrice note avec plaisir la plantation de deux arbres en leur place de ceux qui avaient été coupés.
- une qui relève de la propreté : la mise en place de poubelles accrochées au grillage afin d'être accessibles aux élèves.

Mutualisation de la salle HANSI : Mme SCHWETTA fait part de ses craintes au sujet de la mutualisation de la salle HANSI avec le périscolaire. Une visite a été faite par la personne responsable du chantier pour CAH et les conditions de cette mutualisation annoncées ne correspondent plus à ce qui avait été dit auparavant. M DOLT, élu, se veut rassurant en précisant que la pièce a été comptée afin d'avoir la surface papier pour l'accueil de 70 enfants mais qu'elle ne serait utilisée que très occasionnellement. Devant les inquiétudes de l'équipe éducative, M DOLT précise que le périscolaire ne dépassera pas la jauge de 70 enfants accueillis.

Divers :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE. Année scolaire 2023-2024

Point politesse et respect de l'autre et de son environnement : Les enseignants ont constaté que peu d'élèves utilisent les mots de politesse lors des entrées et sorties de l'école : ils ont rappelé à leurs élèves le règle du vivre ensemble. De plus, la cour d'école est fréquemment jonchée d'emballages de goûter. C'est pourquoi, il a été décidé en conseil des maîtres, de mettre en place une rotation des classes pour ramasser régulièrement ces détritrus. En espérant que cette participation à la propreté de la cour éveillera les consciences et qu'il n'y ait rapidement plus autant de choses hors des poubelles déjà en place.

L'association des parents recherche des bénévoles pour renflouer leur rang. Pour rappel, l'association des parents d'élèves, par leurs actions, contribue financièrement aux sorties et permet ainsi d'en faire baisser leur coût. Cette année encore, ils ont distribué un pain au chocolat à tous les élèves la semaine de la rentrée scolaire. Ils ont prévu de reconduire la distribution de maneles pour la Saint Nicolas ainsi que celle des crêpes pour la chandeleur. Nous les en remercions vivement.

Kermesse : l'équipe enseignante est partante pour le principe d'une kermesse organisée par l'association des parents d'élèves avec possibilité d'y greffer la participation des classes. La date a été fixée au 8 juin 2024.

L'équipe enseignante remercie les deux mairies pour leur soutien.

Clôture de la séance : 19 h 10

La directrice clôt le conseil d'école et annonce les dates des prochains conseils d'école : mardi 20 février 2024 à 18 h 00 et mardi 25 juin 2024 à 18 h 00.

Directrice : Mme SCHWETTA

Secrétaire de la séance :
